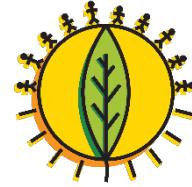


École du Solstice
Conseil d'établissement
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2025 (adopté)



Heure et lieu : salon du personnel, école du Solstice – 18h30

Présences des membres

	Pré	Abs		Pré	Abs		Pré	Abs
Marc-Antoine Mauzerolle, directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Élizabeth Pouliot, parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Caroline Prince, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pierre Fortin, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Célia Couturier-Duperron, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annick Messier, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bianca Forand-Routhier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sonia Cloutier, tech.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jérémie Guay, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Kassandra Lacasse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Kloé Montpas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Public présent :								

	Sujets traités	Notes	État, suivis à prévoir, LIP, résolutions.
1. Ouverture de la séance			
1a	Présences et quorum	Les présences sont prises : le quorum est constaté. Ouverture de la séance.	
1b	Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté, à la suite de la proposition de Pierre.	
1c	Adoption du PV du 22 janvier 2025	Le procès-verbal est adopté, à la suite de la proposition de Jérémie.	
1d	Suivis au procès-verbal	Aucun suivi.	
2. Rapport des représentants			
2a	Parole au public	Aucun public n'est présent.	
2b	Rapport des comités	Environnement : Une rencontre est prévue le 26 février 2025.	

	<p>Cour d'école : Une rencontre entre Marc-Antoine, David et Ioana a eu lieu en début de semaine. Ils ont déterminé qu'il y avait un 100 000 \$ de fond total plus le restant du don de la Banque TD du défi Pierre Lavoie. Il y aurait des fonds à destinations spéciales de l'école, un don du CSLE (comité sport loisir Estrie) ainsi qu'une partie qui viendrait du comité financement de l'école. Les sommes totales seront validées ultérieurement. Le député provincial sera interpellé pour offrir une contribution.</p> <p>Les soumissions suivantes seront faites et partagées au sein du comité : un module de jeu, un terrain multisport, des buts de soccer avec ancrages et des toiles d'ombrage pour la classe extérieur. Pour chacune d'elles, deux soumissions devront être effectuées auprès de différentes entreprises. En fonction du budget, il y aura un choix sur les priorités des projets à concrétiser.</p> <p>Coéducation : Il y a un questionnement sur le mandat de l'implication des parents dans l'école. La question pour un outil qui fournirait des informations au sujet des forces des parents a été soulevée. Cela pourrait aider les enseignants à avoir l'aide de la bonne personne au bon moment, en lien avec des projets et le temps obligatoire à effectuer. Il y a eu des parents qui ont donné du temps lors des rencontres avec les nouvelles familles qui arriveront avec nous l'année prochaine.</p> <p>Communication saine : Les 2 formations obligatoires ont bien eu lieu. Marc-Antoine prépare un formulaire en lien avec celle-ci pour les parents. De plus, il y a un document en préparation concernant les interventions mineures et majeures effectuées par le personnel de l'école qui sera remis aux parents. De cette manière, ils pourront mieux comprendre la manière dont les situations sont réglées. Le tout doit aider à la communication entre les parents, le personnel de l'école et les enfants.</p> <p>Bibliothèque : Il reste un budget de 208 \$ pour la bibliothèque. Un horaire a été complété, afin de s'assurer d'un bon fonctionnement. Le service de psychologie n'a plus besoin de la bibliothèque. Donc, l'école l'a récupéré au complet. Dans un contexte d'espace limité, le carrefour d'apprentissage répond désormais à plusieurs besoins : bibliothèque, éducation spécialisée, orthopédagogie et salon du personnel.</p> <p>Financement : Le registre de tous les financements possibles est entamé. La campagne de financement par <i>La fabrique à projet</i> débute la semaine prochaine. Elle est adressée aux entreprises et commerçants que les parents pourront solliciter.</p>	
--	---	--

		<p>Arts et cultures : Un premier courriel venant de Bianca a été fait pour lancer le comité. Cependant, il n'y a eu aucun retour de la part des autres membres.</p> <p>Célébration : Nous n'avons eu aucun retour sur la marche effectuée le 14 février.</p>	
2c	Rapport du service de garde	<p>La question de fermer le service de garde les journées de tempête est soulevée. Lors de la tempête du 13 février, seulement 9 enfants étaient présents. Pour ce qui en est de celle du 17 février, seulement 4 enfants étaient présents. Une réflexion devra être faite sur la meilleure approche à avoir, l'an prochain, pour certes répondre au besoin des parents, mais demeurer en équilibre financier.</p> <p>Le service de garde a maintenant un local attribué. Il s'agit de l'ancien salon du personnel. L'option de faire manger les petits dans un local et les grands dans un autre est en réflexion, pour l'année prochaine.</p>	
2d	Rapport des membres du personnel	Les entretiens sont terminés, les portraits sont presque tous finalisés et les rencontres tripartites débutent pour certains.	
2e	Rapport du conseil d'école	<p>Début du conseil des représentants qui comprend un représentant et un substitut par classe. Après chaque conseil d'école, les représentants se rencontreront pour déterminer les actions à poser, selon les sujets. Nous souhaitons ainsi plus de retombées positives et actives au sein de l'école. Les clubs du vendredi dernière période sont entamés. En fonction des intérêts des enfants, des activités ont lieu dans divers endroits. Un adulte est présent pour chaque club, mais ce n'est pas nécessairement ce dernier qui dirige le club. Les clubs du moment sont : neurone et magie, action, art dramatique ainsi que création artistique.</p> <p>Mardi matin a eu lieu une réunion d'école concernant le fonctionnement des toilettes ainsi que les articles que nous pouvons y mettre ou non.</p>	
2f	Rapport du représentant au comité de parents	<p>Recours collectif : Concernant un recours collectif sur les frais chargés en trop aux parents, chaque direction d'établissement devra informer son CÉ de la manière dont ce montant retournera aux familles. Marc-Antoine reviendra sur cette question à la prochaine séance.</p> <p>Point sur l'accessibilité : Les écoles ne sont pas nécessairement adaptées concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les aménagements sont souvent effectués lorsque le besoin est présent tout en validant avec les dispositions aux alentours (Proximité des écoles adaptées, les frais à débourser, etc.).</p>	

		<p>Enjeux informatiques : Il y a plusieurs ordinateurs obsolètes à l'école secondaire de La Ruche.</p> <p>Comités de parents : Au Québec, un événement s'organise pour célébrer les parents. Celui-ci se déroulera le 31 mai 2025. Il s'agira de la semaine de l'engagement parental. Il y aura des activités en ligne et autre.</p> <p>La prochaine rencontre du comité parent sera le 26 février 2025</p>	
2g	Rapport du membre de la communauté	Aucun membre de la communauté ne siège au conseil.	
2H	Point représentant parent	Un retour est fait sur le point du débarcadère. Marc-Antoine va relancer la ville concernant la rencontre qu'il a eu entre cette dernière et les directions des deux écoles concernées. Au sujet des policiers et des contraventions, la demande n'est venue d'aucune des écoles, contrairement à ce qui a été affirmé par certains.	
3. Travaux du conseil			
3a	Approbation de sorties scolaires	Aucune demande n'a été faite.	LIP Art. 87
3b	Approbation d'utilisation des locaux	Aucune demande n'a été faite.	LIP Art. 87
3c	Approbation de campagnes de financement	Aucune nouvelle demande n'a été faite.	LIP Art. 94 et 110.4
3d	Approbation de dépenses au fonds à destination spéciale	À la suite de la proposition de (Célia), les dépenses suivantes sont approuvées : - 93.13 \$ pour le comité environnement concernant l'achat de matériels, d'activité et de frais de transport.	
3e	Consultation : critères de sélection de la direction d'établissement	Le conseil a été consulté à ce sujet. Cette consultation doit avoir lieu chaque année. Elle permet, dans l'éventualité d'un changement de direction, d'assurer de retenir une candidature qui répond au mieux aux besoins de l'école.	
3f	Approbation : grille-matières, année scolaire 25-26	La grille-matières est présenté au conseil d'établissement. Le temps prescrit pour l'éducation physique et à la santé, le programme local de plein air et l'anglais demeure le même pour l'année scolaire 2025-2026. À la suite de la proposition de Bianca, la grille-matières est approuvée.	
3g	Information : services périscolaires 25-26	Il est rappelé que le transport scolaire et le service de garde ne sont pas acquis pour l'école.	

	(transport et service de garde)	Il y a actuellement une problématique entre la fréquentation de l'autobus et les inscriptions. Il faut pouvoir maximiser les places disponibles et assurer la rentabilité du service. Le CSSDS va prioriser les élèves qui utiliseront le service quotidiennement. Chaque famille devra donc choisir entre le transport scolaire ou le service de garde, selon les plages offertes. Marc-Antoine prépare un sondage qui sera envoyé aux parents pour qu'ils l'informent de leur préférence. Le choix du service se fera en un deuxième temps.	
--	---------------------------------	---	--

4. Autres points soumis en cours de séance

5a	Divers	Aucun point n'a été ajouté	
----	--------	----------------------------	--

5. Levée de la séance

	La séance est levée, à la suite de la proposition de Bianca à 20 h 47.	
--	--	--

Prochain CÉ: 26 mars 2025, 18h30

Bianca Forand-Routhier
Présidente

Marc-Antoine Mauzerolle
Directeur